

## INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE KUDELSKI S.A.

Par la présente, nous invitons les actionnaires de notre société à voter en ligne ou au travers du représentant indépendant sur les objets de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi 15 avril 2020 à 16 heures sans la présence des actionnaires, au siège de la société, Route de Genève 24, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne.

### Avis concernant la propagation du coronavirus (COVID-19)

En conformité avec l'article 6a de l'Ordonnance 2 COVID-19 du Conseil fédéral du 13 mars 2020, nous demandons aux actionnaires qui souhaitent exercer leurs droits de vote d'utiliser à cet effet le portail de vote en ligne géré par Computershare Suisse SA ou de fournir une carte de vote complétée à Me Olivier Colomb, le représentant indépendant qui participera à l'Assemblée Générale. Veuillez consulter les sections C et D ci-dessous pour plus de détails.

### Ordre du jour

#### 1. **Approbation du rapport de gestion (composé des comptes annuels de Kudelski S.A., des comptes consolidés du Groupe et du rapport annuel 2019)**

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion (composé des comptes annuels de Kudelski S.A., des comptes consolidés du Groupe et du rapport annuel 2019).

#### 2. **Emploi du bénéfice au bilan de Kudelski S.A.**

Le Conseil d'administration propose :

Chiffres en milliers	Réserve d'apport de capital	Bénéfice au bilan
<b>Réserves disponibles</b>	<b>74'216</b>	<b>24'784</b>
<b>Distribution ordinaire provenant des réserves issues d'apport de capital :</b>		

- CHF 0.10 (dont CHF 0.05 prélevé sur la réserve d'apport de capital et CHF 0.05 sur le bénéfice ce au bilan) sur 50'115'192* actions au porteur	<b>-2'506</b>	<b>-2'506</b>
- CHF 0.01 (dont CHF 0.005 prélevé sur la réserve d'apport de capital et CHF 0.005 sur le bénéfice ce au bilan) sur 46'300'000 actions nominatives	<b>-231</b>	<b>-231</b>
<b>Report à compte nouveau</b>	<b>71'479</b>	<b>22'047</b>

\* Ce chiffre représente le nombre d'actions au porteur portant dividende au 31 décembre 2019. Il peut varier en fonction de l'émission d'actions nouvelles en faveur de collaborateurs, intervenant entre le 1 janvier 2020 et la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Sous réserve de l'acceptation de la proposition, la distribution sera versée le 22 avril 2020 sur présentation du coupon No 20 (prélèvement de CHF 0.05 sur la réserve d'apport de capital) et du coupon No 21 (prélèvement de CHF 0.05 sur le bénéfice au bilan). La distribution sur le bénéfice au bilan fera l'objet d'une retenue de l'impôt anticipé de 35%.

### **3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction**

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction pour l'exercice 2019.

### **4. Votes sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction**

Conformément à l'article 28 des statuts, le Conseil d'administration propose de voter séparément les rémunérations globales des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction.

#### **4.1 Vote contraignant sur la rémunération globale des membres du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximal de CHF 1'750'000.- accordé au Conseil d'administration pour la rémunération de ses membres pour la période allant de cette assemblée générale 2020 à l'assemblée générale ordinaire 2021 ;

#### **4.2 Vote contraignant sur la rémunération globale des membres de la Direction**

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximal de CHF 11'500'000.- accordé à la Direction pour la rémunération fixe et la rémunération variable de ses membres pour les périodes respectives suivantes : pour la rémunération fixe, la période allant du début du mois de juillet 2020 jusqu'à la fin du mois de juin 2021 ; pour la rémunération variable, l'année 2020.

#### **5. Elections des membres du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose d'élire individuellement en tant que membres du Conseil d'administration pour une période allant jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale ordinaire suivante :

- 5.1 M. Laurent Dassault
- 5.2 M. Patrick Foetisch
- 5.3 M. Michael Otmar Hengartner
- 5.4 M. André Kudelski
- 5.5 Mme Marguerite Kudelski
- 5.6 M. Pierre Lescure
- 5.7 M. Alec Ross
- 5.8 M. Claude Smadja

#### **6. Réélection du Président du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose de réélire pour une période allant jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale ordinaire suivante, Monsieur André Kudelski en tant que Président du Conseil d'administration.

#### **7. Elections des membres du Comité de nomination et de rémunération**

Le Conseil d'administration propose d'élire individuellement en tant que membres du Comité de nomination et de rémunération pour une période allant jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale ordinaire suivante :

- 7.1 M. Patrick Foetisch
- 7.2 M. Pierre Lescure

7.3 M. Claude Smadja

7.4 M. Alec Ross

## 8. Réélection du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose d'élire jusqu'au terme de la prochaine Assemblée Générale ordinaire Me Olivier Colomb, Notaire à Morges, en tant que représentant indépendant.

## 9. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne (Pully), en tant qu'organe de révision pour une nouvelle durée d'un an.

## 10. Modification des Statuts – Article 7 - Capital autorisé

Le Conseil d'administration propose de renouveler pour une durée de deux ans à compter de l'assemblée générale ordinaire 2020, l'autorisation qui lui avait été accordée d'émettre un capital autorisé d'un montant maximum de Fr. 32'705'312.

**L'article 7 al.1 des statuts est dès lors modifié comme suit :**

<b>TITRE II – CAPITAL-ACTIONS</b>	
<b>Version actuelle</b>	<b>Proposition</b>
<b>Article 7 – Capital autorisé</b> Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 15 mars 2020, d'un maximum de <b>Fr. 32'705'312.-</b> par l'émission de 3'768'164 actions au porteur d'une valeur nominale de <b>Fr. 8.-</b> et de 3'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de <b>Fr. 0.80</b> à libérer entièrement.	<b>Article 7 – Capital autorisé</b> Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 15 avril 2022, d'un maximum de <b>Fr. 32'705'312.-</b> par l'émission de 3'768'164 actions au porteur d'une valeur nominale de <b>Fr. 8.-</b> et de 3'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de <b>Fr. 0.80</b> à libérer entièrement.

## 11. Divers

L'invitation complète est publiée le 25 mars 2020 dans la « Feuille Officielle Suisse du Commerce » (FOSC) ainsi que sur notre site internet : [www.nagra.com](http://www.nagra.com)

### **A. Rapport annuel**

Le rapport annuel 2019 (français et anglais) qui comprend notamment les comptes annuels de Kudelski SA et les comptes consolidés (anglais), le rapport de rémunération et le rapport de l'organe de révision sont à la disposition des actionnaires sur notre site internet [www.nagra.com](http://www.nagra.com) depuis le 23 mars 2020.

### **B. Droit de vote**

Contre attestation de leur qualité d'actionnaires (justification de leur dépôt bancaire), les titulaires d'actions au porteur peuvent obtenir leur carte de vote jusqu'au vendredi 10 avril 2020 auprès de Computershare Suisse SA, (e-mail : [kudelski@computershare.ch](mailto:kudelski@computershare.ch)). Les cartes de vote sont utilisables uniquement pour voter en ligne ou au travers du représentant indépendant comme détaillé ci-dessous dans les points C. et D.

Les titres doivent être bloqués jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

### **C. Vote en ligne sur Portail Investisseurs**

Les actionnaires ont la possibilité de voter en ligne sur le portail suivant :

**<https://ip.computershare.ch/Kudelski>**

du 30 mars au 12 avril 2020. En cas de problème, vous pouvez contacter la société Computershare Suisse SA à l'adresse suivante : [business.support@computershare.ch](mailto:business.support@computershare.ch) ou au numéro d'urgence +41 62 205 77 50 de 08h00 à 17h00.

### **D. Représentant indépendant**

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'assemblée générale par le représentant indépendant, Me Olivier Colomb, Notaire, Place Dufour 3, 1110 Morges  
[etude@morgesnot.ch](mailto:etude@morgesnot.ch).

Pour être prises en compte, les cartes de vote doivent parvenir au représentant indépendant jusqu'au 12 avril 2020.

Le représentant indépendant exercera les droits de vote conformément aux instructions des actionnaires. En l'absence d'instructions, il s'abstiendra.

Cheseaux-sur-Lausanne,

Le 23 mars 2020

Kudelski S.A.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président : M. André Kudelski